

APPEL à PROJET

NEKaTOENEa, résidences d'artistes

MEDIATION culturelle et éducation artistique

2014 - 2015

arts plastiques / arts visuels

DOMAINE ABBADIA/ 64700 HENDAYE

PRESENTATION

La résidence de médiation accueille l'artiste dans un logement-atelier de l'ancienne ferme rénovée NEKaTOENEa. Elle est située au Domaine d'Abbadia à Hendaye, site naturel protégé de la corniche basque et propriété du Conservatoire du Littoral.

L'environnement de cette résidence offre une diversité de milieux naturels (littoral, prairies, forêt, verger, patrimoine bâti...) et de thèmes d'investigations scientifiques (géologie, faune, flore, environnement...). De par sa situation géographique, au Pays Basque, entre France et Espagne, à la limite entre continent terrestre et espace océanique, la résidence est également influencée par les notions de frontières (interétatiques, linguistiques, géographiques).

Le programme des résidences NEKaTOENEa est développé et géré par le CPIE LITTORAL BASQUE. Association portant le label national de Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement, dont les activités sont encadrées par une équipe de 11 salariés oeuvrant dans les domaines de la science, de la culture et de l'éducation.

www.nekatoenea.eu, www.cpie-littoral-basque.eu

SPECIFICITE DE CETTE RESIDENCE

Cette résidence est dédiée à la création et à la médiation, avec une attention particulière portée à la sensibilisation et à l'initiation des différents publics à l'art, par le biais d'ateliers. Elle s'adresse à tout artiste intéressé par la démarche de valorisation d'un site naturel grâce à la création contemporaine et à l'enseignement artistique envers différents publics.

Des ateliers proposés par l'artiste ne devront pas seulement permettre d'acquérir de nouvelles techniques ou savoir-faire, mais plutôt de se confronter à une démarche artistique, à des questionnements, des expérimentations qu'un artiste en situation de création peut rencontrer.

Dès l'arrivée de l'artiste et jusqu'à son départ il s'agira de suivre et partager son cheminement et sa vision du lieu.

CONDITIONS

Cette résidence de trois mois s'adresse à tout artiste professionnel national ou international parlant français, ayant un parcours artistique déjà affirmé et ayant de l'expérience dans l'éducation et/ou l'enseignement artistique.

L'artiste sera présélectionné sur dossier de candidature et à côté de son travail artistique, il devra fournir des propositions « d'ateliers » envers différents publics.

PERIODE ET DUREE

La résidence se déroulera sur trois mois, 15 semaines, et se décompose en deux temps :

1. Deux Mois : du 13 octobre au 19 décembre 2014.
2. Un mois du 5 janvier au 6 février.

DOTATION

Frais à la charge de la structure :

- **Bourse** : forfait de 1400 € par mois effectif de présence en résidence pour un total maximal de 4200 €.
- **Temps d'atelier** : 54 heures à 52 euros TTC pour un total maximum de 2800 € (L'artiste devra être inscrit à la Maison des artistes ou autre régime permettant d'établir des factures).
- **Déplacement** : participation aux frais aller/retour (montant maximum remboursable 500 € sur justificatifs).
- **Aide à l'achat de matériel** : montant maximum remboursable sur factures 1000 €.
- **Valorisation de l'œuvre** : Le CPIE LITTORAL BASQUE fera produire par un prestataire spécialisé un document audiovisuel (film making off) retraçant le développement du projet qui pourra être par la suite utilisé par l'artiste et les partenaires pour la valorisation de la démarche.

Frais à la charge de l'artiste :

- Les frais liés à la vie courante (nourriture, déplacements et transports durant la résidence....).
- L'artiste devra souscrire obligatoirement une assurance responsabilité civile et locative pour la durée de son séjour. Une attestation devra être annexée à la convention d'accueil.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Une voiture est indispensable étant donné le contexte de la résidence.

- Mise à disposition de :
 - un logement en duplex, dans la maison Nekatoenea située au cœur du Domaine d'Abbadia,
 - un espace de création pour l'artiste, atelier non équipé de 36m², attenant à l'appartement,

- accès wifi,
 - espace atelier avec « petit matériel » pour l'accueil du public.
- Les frais des flux (eau, électricité, wifi) sont pris en charge par la ville d'Hendaye.
- L'appartement et le lieu de création étant situés au cœur même du site naturel protégé obligent l'artiste à se conformer strictement au règlement du Domaine (Voitures, vélos et chiens sont interdits).
- Aucun matériel informatique n'est mis à disposition.

PARTICIPATION DE L'ARTISTE AU PROGRAMME DE LA RESIDENCE

La résidence pourra se découper en 4 temps :

- Temps de rencontres

L'association proposera des temps de rencontres avec ses adhérents, salariés du CPIE, personnes impliquées dans le projet. Plus qu'un temps de rencontres conviviales de personnes, il s'agira de découvrir le travail et le parcours de l'artiste.

- Temps de découverte/immersion

Le public pourra être amené à découvrir le travail en cours par des visites d'ateliers, mais aussi ce qui nourrit ce travail. Des sorties en extérieur pourront donc être envisagées. (ex : site naturel corniche basque, bord de mer etc.)

- Temps d'expérimentation et de création

Nous disposons de 2 salles permettant d'accueillir du public dans la maison Nekatoenea. L'une d'elle est équipée de matériel « classique » d'atelier (graphique et picturale), d'une photocopieuse, d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur.

- Présentation en fin de résidence

La résidence se terminera en février sur un dispositif qui mettra en dialogue les œuvres ou recherches de l'artiste et les productions/expériences des élèves.

Le but sera de permettre à un public plus large que les seuls bénéficiaires directs des ateliers de découvrir la démarche initiée par ce projet, dans la salle d'exposition de l'espace culturel d'Hendaye Mendi Zolan.

Le public

Pour un total de 54 heures, l'artiste, parallèlement à son travail de création, s'engage à animer, au besoin aux côtés d'un salarié du CPIE LITTORAL BASQUE:

- un atelier en direction de publics adultes, (ex : 30h)
- un atelier en direction d'un public d'enfants, (ex : 12h)
- un atelier s'adressant au choix et selon les opportunités : à des adultes, scolaires, enfants ou adolescents hors temps scolaire, familles (maman et enfants en bas âge), handicapés. (ex : 12h)

Le calendrier précis restera à adapter avec l'équipe du CPIE LITTORAL BASQUE qui se chargera de la mise en relation de l'artiste avec les différents publics.

En fin de résidence cette expérience devra faire l'objet d'un dispositif qui mettra en dialogue les oeuvres de l'artiste et les productions des élèves.

SELECTION

L'artiste sera sélectionné par un jury constitué de professionnels de l'art, des financeurs, d'enseignants, de membres du CPIE LITTORAL BASQUE.

CRITERES

- Les motivations qui animent la candidature de l'artiste.
- L'exigence et l'originalité de la démarche artistique.
- La pertinence du dossier de candidature et de l'attention apportée aux attentes de la structure d'accueil.
- Qualité du projet de médiation auprès d'un public d'adultes et auprès de scolaires.

CALENDRIER DE SELECTION

- Date de diffusion : janvier 2014.
- **Date limite de réception des dossiers de candidature : 30 mars 2014** (délai de rigueur).
- Sélection prévue fin avril 2014, tous les candidats recevront le résultat par courrier électronique.

CANDIDATURE

COMMENT POSTULER

- Téléchargez et complétez le dossier d'inscription. *Attention !* les dossiers mal remplis ou ne répondant pas aux questions posées ne seront pas examinés.
- Enregistrez le document au format PDF (5 mega maximum) en le nommant par votre nom et prénom, exemple : DUCHAMP_Marcel.pdf. *Attention !* aucune autre pièce ne sera conservée.
- Envoyez ce document par mail à : residence.mediation2014@nekatoenea.eu (boîte mail dédiée uniquement à la réception des dossiers) en indiquant comme « sujet » du mail votre : **NOM_Prénom**
- Dans les jours suivant la réception de votre dossier, vous recevrez un mail confirmant l'enregistrement de votre candidature.

Merci de respecter ces consignes qui nous aident à mieux traiter les dossiers.

Contacts et informations complémentaires : cpielittoralbasque.art@hendaye.com

Gérée par le CPIE LITTORAL BASQUE, la résidence de MEDIATION "NEKaTOENEa" reçoit le soutien des partenaires suivants :

Europe, Conservatoire du littoral, Conseil Régional d'Aquitaine, Ville d'Hendaye.